# RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Sécurité publique Canada
Section des contrats et approvisionnement
340, avenue Laurier ouest
Salle du courrier, 1<sup>ère</sup> étage - MARQUÉ URGENT
Ottawa (ON) K1A 0P8
Attention: Rachel Hull

## Amendment #8 Modification n° 8

Offer to: Public Safety Canada

We hereby offer to provide to Canada, as represented by the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein or attached hereto, the goods, services, and construction detailed herein and on any attached sheets.

Offre au: Sécurité publique Canada

Nous offrons par la présente de fournier au Canada, représenté par le ministre des Sécurité publique et Protection civile Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence

dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée.

#### Comments - Commentaires:

BIDDERS WHO HAVE THEIR PROPOSALS HAND DELIVERED TO THE MAILROOM MUST WAIT TO HAVE THEIR PROPOSALS TIME AND DATE STAMPED.

LES SOUMISSIONNAIRES QUI LIVRENT LEURS PROPOSITIONS EN MAINS PROPRES À LA SALLE DU COURRIER DOIVENT <u>ATTENDRE</u> QUE LEURS PROPOSITIONS SOIENT HORODATÉES.

Instructions: See Herein Instructions: Voir aux présentes

Issuing Office – Bureau de distribution Sécurité publique Canada Section des contrats et approvisionnement 269, avenue Laurier Ouest Ottawa (ON) K1A 0P8

Title – Sujet		
Services de canal de télévision numérique		
Solicitation No. – No de l'invitation	Date	
201704367	2017-09-11	
Solicitation Closes – L'invitation prend	invitation prend Time Zone	
fin	Fuseau horaire	
At – à 14h		
On – le 2017-09-15	Heure avancée de l'Est (HAE)	
Delivery Required – Livraison exigée		
See Herein		
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:		
Rachel Hull		
Telephone No. – No de telephone	FAX No. – No de FAX	
(613) 949-1048	(613) 954-1871	
Destination – of Goods, Services and Construction:		
Destination – des biens, services et construction:		
Public Safety Canada		
269 Laurier Avenue West,		
Ottawa ON K1A 0P8		
Security – Sécurité		
This requirement contains a security requirement		

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepre	neur
Telephone No. – N° de telephone Facsimile No. – N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of (type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'impr	
Signature	Date Date
<b>S</b>	

Vendor/Firm Name and Address

# La présente modification vise à modifier les modalités suivantes :

## Supprimer entièrement critère technique obligatoire O2 et le remplacer par ce qui suit :

Le soumissionnaire doit fournir une description complète
de la solution numérique viable proposée pour satisfaire
au besoin de Sécurité publique Canada en matière de
services de télévision.

L'information fournie doit inclure au moins ce qui suit :

- a) Type de service proposé.
- b) Matériel, logiciel et appareils nécessaires et fournis.
- c) Approche et méthodologie, dont les calendriers approximatifs et les restrictions ou facteurs dont il faut tenir compte pour l'installation finale.
- d) Toutes les hypothèses formulées au sujet de la migration.
- e) Tout problème ou toute préoccupation.
- g) Entretien et services de soutien proposés.
- h) Essai d'acceptation proposée.
- i) Ensemble de la gestion de l'installation initiale et services permanents fournis.

L'information demandée ci-dessus sert en partie à permettre à Sécurité publique Canada d'élaborer une stratégie d'atténuation afin de faire la transition vers la solution nouvellement proposée.

Lorsqu'une solution IP est proposée, le soumissionnaire doit démontrer que le service passera par une solution de réseautage indépendant qui lui appartient et qui est configurée et exploitée par lui.

Supprimer entièrement l'article 11, Gestionnaire de projet, dans l'Annexe A, Énoncés des travaux et le remplacer par ce qui suit :

#### 11. **GESTIONNAIRE DE PROJET**

- 11.1 L'entrepreneur doit désigner un gestionnaire de projet qui sera accessible en tout temps durant le projet et qui :
  - rencontrera le responsable du projet ou le responsable technique immédiatement après a) l'attribution du contrat afin de discuter de la mise en œuvre de la solution:
  - supervisera la mise en œuvre de la solution, y compris la gestion des ressources de l'entrepreneur et la coordination avec SP pendant la mise en œuvre de la solution;
  - c) agira à titre de personne-ressource principale pendant toute la durée du contrat, y compris pendant la phase d'installation;
  - rencontrera les représentants de SP, au besoin, pour discuter des travaux; d)



- e) veillera à ce que tout l'équipement soit commandé et reçu rapidement;
- f) fera en sorte que les problèmes soient signalés et réglés à temps;
- g) veillera à ce que les travaux soient achevés selon le calendrier de projet.
- 11.2 Le gestionnaire de projet doit fournir une liste de ressources proposées pour la mise en œuvre de la solution de l'entrepreneur.

Supprimer entièrement l'article 13, Réunions, dans l'Annexe A, Énoncés des travaux et le remplacer par ce qui suit :

À la demande du RA ou de l'AT, l'entrepreneur doit participer aux réunions, par téléconférence ou à l'une des installations de SP à Ottawa, pour discuter des problèmes ou d'autres questions pertinentes au sujet de l'avancement des travaux.

TOUT AUTRES TERMS ET CONDITIONS RESTENT INCHANGÉS.